DLP-1-8-79155482

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"
Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

Régisseur des recettes DDA
C. C. P. 8604-02 Nantes

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant M. JOURNET N° 534 AD

VIGNE

VERS DE LA GRAPPE - Très localement, dans des parcelles sensibles à la cochylis et attaquées en première génération, des oeufs ont été déposés. Les tout premiers oeufs, peu nombreux, arrivent actuellement à éclosion. Des oeufs, déposés plus tardivement et plus nombreux, n'écloront que dans les derniers jours de cette semaine. Le vol de l'eudémis, quant à lui, a été très faible et la ponte quasi nulle.

Suivant les vignobles, la situation se présente actuellement de la manière suivante :

- vignobles de la Loire-Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire : les oeufs sont relativement rares.
- vignobles des coteaux de la Loire, du Layon, de l'Aubance : le dépôt des pontes est extrêmement irrégulier. Il intéresse surtout les zones à cochylis.
- vignobles du Saumurois : les oeufs sont actuellement très rares.
- vignobles de la Vendée : la ponte a été un peu plus tardive et très localisée.

Par conséquent, dans les parcelles où le risque d'attaque par la cochylis est élevé (parcelles situées dans des expositions favorables, où des dégâts ont été constatés en première génération, et plantées en cépage sensible au botrytis), un traitement pourra être exécuté dès réception de cette note, si l'on utilise un insecticide à action préventive (pyréthrines de synthèse en particulier). Par contre, si l'on emploie un insecticide à action curative, ce traitement pourra être exécuté à la fin de cette semaine ou même au début de la semaine du 6 au 12 Août.

De nouvelles informations seront données prochainement par la Station sur l'évolution des tordeuses de la grappe dont le vol continue.

MILDIOU - Quelques taches, consécutives aux pluies des 11 et 12 Juillet sont apparues. Toutefois, l'aggravation de cette maladie continue d'être peu sensible et ne justifie pas actuellement une intervention.

Il est trop tôt pour exécuter le traitement d'aoûtement.

Tenir les vignes convenablement rognées.

OIDIUM - Dans le vignoble de Mareuil S/Lay en Vendée, il y a lieu de terminer rapidement le traitement conseillé dans le bulletin du 26 Juillet.

Dans les autres vignobles, poudrés conformément aux indications des bulletins des 16 et 26 Juillet, il n'y a pas lieu de renouveler la protection, celle-ci ayant conservé, jusqu'à présent, toute son efficacité, du fait de l'absence de pluies.

Si ce poudrage venait à être éliminé par les pluies d'ici à l'application du traitement curatif contre les vers de la grappe, la protection contre l'oïdium pourrait être renouvelée à cette occasion.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Le deuxième vol est commencé dans la Vallée de la Loire. Il est cependant trop tôt pour intervenir.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LOIRE" :

G. RIBAULT.

23

TIRAGE DU 31 JUILLET 1979